

Ministère	Ministre	Superficie des bureaux ministériel en p.c.
Pêcheries	L'hon. Jack Davis	810
Agriculture	L'hon. H. A. Olson	1,550
Affaires des anciens combattants	L'hon. Jean-Eudes Dubé	749
Consommation et Corporations	L'hon. Ronald Basford	1,719
Production de défense	L'hon. Donald Jamieson	1,789
Postes	L'hon. Eric Kierans	1,275
Communications	L'hon. Eric Kierans	885
Ministre sans portefeuille	L'hon. Robert Andras	409
Ministre sans portefeuille	L'hon. James Richardson	Bureaux dans l'édifice central
Ministre sans portefeuille	L'hon. Otto Lang	500

LE LABRADOR—SOUMISSION DU LITIGE À LA COUR SUPRÊME

Question n° 979—M. Fortin:

1. Le gouvernement étudie-t-il la possibilité de soumettre à la Cour suprême du Canada le litige entre Québec et Terre-Neuve concernant le Labrador.

2. Le gouvernement étudie-t-il la possibilité de permettre à Québec et à Terre-Neuve de soumettre l'affaire du Labrador à la Cour internationale de justice de la Haye?

3. Le gouvernement a-t-il reçu de la correspondance, des mémoires et autres documents concernant cette affaire du Labrador?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Le bureau du premier ministre et le ministère de la Justice m'informent comme il suit:

1. Le gouvernement n'est pas au courant d'un litige en la matière.

2. En vertu de l'article 34(1) du statut de la Cour internationale de justice, seuls les États ont qualité pour se présenter devant la Cour.

3. Oui, mais aucun depuis 1964.

LA STRUCTURE FINANCIÈRE DU NATIONAL-CANADIEN

Question n° 981—M. Fortin:

Des consultations entre le CN et le gouvernement ont-elles eu lieu en vue de réviser la structure financière du CN? Quels ont été les résultats de ces consultations?

L'hon. Paul T. Hellyer (ministre des Transports): La direction des chemins de fer Nationaux du Canada communique les renseignements suivants:

Oui. La question est encore à l'étude.

Voir également les réponses aux questions n° 99 et 980.

[L'hon. M. Laing.]

[Français]

A PROPOS DES COTISATIONS VERSÉES À LA CAISSE D'ASSURANCE-CHÔMAGE DANS LA CIRCONSCRIPTION DE RICHMOND

Question n° 1065—M. Beaudoin:

1. Quel a été le montant total des cotisations versées à la caisse d'assurance-chômage par les citoyens de la circonscription fédérale de Richmond au cours de 1965, 1966, 1967 et 1968?

2. Quelle a été la part des employeurs?

3. Quelle a été la part des travailleurs?

4. Quelle a été la part du gouvernement?

5. Quelles sommes la caisse d'assurance-chômage a-t-elle versées en prestations au cours de 1965, 1966, 1967 et 1968, a) pour l'ensemble du Canada, b) pour chacune des provinces, c) pour la circonscription fédérale de Richmond?

6. A combien de réclamants, par province et pour la circonscription fédérale de Richmond, des prestations ont-elles été versées?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Voici les renseignements que communique la Commission d'assurance-chômage: 1, 2, 3 et 4. Aucune ventilation n'indique, par circonscription fédérale, les montants de cotisations versées à la caisse d'assurance-chômage. Dans la circonscription de Richmond comme ailleurs, les employeurs et les employés contribuent pour une part égale et l'État fournit un montant égal au cinquième de l'ensemble des cotisations des employeurs et des employés.

5. Le tableau suivant indique le montant des prestations versées pour l'ensemble du Canada et pour chaque province pendant les années financières 1965, 1966, 1967 et 1968. Nous n'avons aucun renseignement sur le montant des prestations versées aux personnes domiciliées dans la circonscription de Richmond.

6. Nous n'avons aucun renseignement sur le nombre de ceux qui ont touché des prestations dans les différentes provinces ou dans la circonscription fédérale de Richmond.